



CONSEIL
DE QUARTIER

VIEUX-QUÉBEC-CAP-BLANC
COLLINE PARLEMENTAIRE

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE
LE LUNDI 19 JUIN, 19 h**

**Assemblée spéciale du conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc –
Colline-Parlementaire**

Rencontre publique par visioconférence sur la plate-forme Zoom

PRÉSENTS EN LIGNE:

- M. Alain Samson, Président
- Mme. Farrah Bérubé, Vice-Présidente
- M. Mathieu Laroche-Casavant, Secrétaire
- Mme. Claudia Bennicelli, Administratrice
- Mme. Andréanne Bernier, Administratrice
- M. Guillaume Laurin, Administrateur
- M. Jocelyn Gilbert, Administrateur
- M. Daniel Riverain, Administrateur
- M. François Lefebvre, Administrateur
- Mme. Caroline Bouchard, Administratrice
- Mme. Nadia Leclerc, Trésorière

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

- Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale
- Thomas B. Bédard, Société québécoise des infrastructures (SQI)
- Anne-Marie Gagnon, Société québécoise des infrastructures (SQI)
- Raphaël Beaudoin Girard chargé, Pomerleau

OUTRE LES GENS NOMMÉ il y a 10 personnes dans la salle virtuelle

ORDRE DU JOUR

23-AS2-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
23-AS2-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
23-AS2-03	Présentation des travaux du 12, rue Saint-Louis par la Société québécoise des infrastructures (SQI)	19 h 05
	<ul style="list-style-type: none">• Période de questions	
23-AS2-04	Trésorerie	20 h 00
	<ul style="list-style-type: none">• Adoption de résolutions diverses	
23-AS2-05	Suivi dossiers divers	20 h 15
23-AS2-06	Levée de l'assemblée	20 h 30

23-AS2-01 Ouverture de l'assemblée

Sur une proposition de M. Alain Samson l'assemblée est ouverte à 19h05.

23-AS2-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Alain Samson nous fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition de M. Mathieu Laroche Casavant et appuyée par M. François Lefebvre, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

23-AS2-03 Présentation des travaux du 12, rue Saint-Louis par la Société québécoise des infrastructures (SQI)

Mme. Anne-Marie Gagnon nous présente ses deux collègues Thomas Brassard Bédard, directeur de projet à la SQI, Raphaël Beaudoin Girard chargé de projet pour Pomerleau. Mme.

gagnon remercie tout le monde de prendre le temps de les rencontrer. Ils trouvaient important de rencontrer les citoyens qui sont avoisinant au projet pour un meilleur dialogue sur la qualité de vie. Ils souhaitent mettre en place des moyens de communication efficaces et mise sur une communication le plus ouverte possible afin de faire connaître les grandes lignes du projet.

Les intervenants du projet

M. Brassard Bédard nous présente les différents intervenants. Le propriétaire de l'édifice et la Société québécoise des infrastructures (SQI). Le locataire est le ministère des Finances jusqu'en 2021. Le gestionnaire du projet est le SQI. Les architectes sont le consortium ABCPVA49\DFS. Le gérant de projet est Pomerleau. La mécanique du bâtiment est faite par CIMA+, la structure et civil sont fait par le consortium Tetra Tech et WSP.

L'historique du bâtiment.

M. Brassard Bédard nous passe en revue l'historique du bâtiment de sa fonction de premier palais de Justice de Québec, en passant par l'incendie de 1873, sa reconstruction jusqu'à sa nomination en tant que lieu historique national du Canada, d'immeuble patrimonial du Québec. On nous parle aussi des rénovations faites pour y accueillir le ministère des Finances jusqu'à sa relocalisation.

Portée des travaux

Des dégradations au niveau de la maçonnerie ont été observées, tout comme de l'humidité, des infiltrations d'eau dans les murs et d'eau usées dans le soubassement. Une défaillance des systèmes électroniques. Le bâtiment ne répond plus aux besoins actuels en matière de flexibilité, de polyvalence ou même de mobilité des employés à l'intérieur du bâtiment. Les infrastructures technologiques du bâtiment doivent être modernisées. Voici les travaux qui seront effectués:

- Réfection complète de la maçonnerie
- Réfections des fondations, de la toiture, des portes et des fenêtres, incluant le système de drainage d'eaux pluviales et les revêtements de cuivres des brisis
- Consolidation de massif de la tour carrée incluant les pieux, la prolongation des fondations et le modification de la charpente d'acier
- Réfection des colonnes d'acier des murs extérieurs
- Renforcement parasismique de l'aile B
- Remplacement des éléments terminaux et de distribution des systèmes de climatisation, ventilation, chauffage et automatisation de l'immeuble.
- Remplacement de la tuyauterie de drainage sanitaire et pluvial et des conduites d'eau domestique
- Augmentation de la capacité des système mécanique et électrique
- Construction d'un nouveau débarcadère, d'un nouvel ascenseur et d'un monte-charge
- Mise à niveau de l'éclairage dans les espace de bureau

Phasage 2023

M. Raphaël Beaudoin Girard nous explique les différentes phases du projet.

D' Avril 2023 à Mars 2024 le travaux d'excavation et de maçonnerie seront effectués et de Juin 2023 à Octobre 2023 ont fera les travaux de toiture en cuivre.

Le chantier est délimité par une palissade. Au niveau du camionnage les livraisons se feront dans les heures permis par la ville soit entre 7h et 11h. Une entrave est a prévoir aussi sur la rue des Jardins et la rue du Trésor

Mesures de mitigation

Des mesures seront prise pour les points suivants:

- Réduction du bruit
Horaire de chantier de 7h à 15h, limitation des travaux de maçonnerie durant la haute saison touristique, utilisation d'échafaudage au lieu d'équipement motorisés.
- Réduction de la poussière et des déchets
Palissade de 12 pieds, échafaudage recouvert d'un maillage.
- Amélioration de l'aspect visuel
Conception graphique sur la palissade.
- Limitation des entraves à la circulation
Encore une fois grâce aux palissades, coordination de la circulation avec la Ville de Québec et l'embauche de signaleur si c'est requis.
- Augmentation de la sécurité
Grâce à tout ce qui est cité plus haut.

Approche de communication

L'objectif est de favoriser et maintenir l'adhésion des parties prenantes, dont les résidents du secteur durant la durée des travaux, de faire connaître le projet et de promouvoir l'expertise de la SQI en terme de gestion de projet de restauration du patrimoine ainsi que de faire connaître l'engagement du gouvernement, via la SQI, dans la réalisation du projet.

Différents moyens ont été mis en place pour les commerçants et résidents du secteur tel que la mise en place d'une table de quartier, des rencontres auprès des commerçants et des citoyens, des distribution d'accroche-porte et de courriels informatifs, la création d'un courriel dédié au projet (travaux_12saint-louis@sqi.gouv.qc.ca), des panneaux d'investissement gouvernemental et l'habillage de la clôture de chantier.

M. Jocelyn Gilbert se dit surpris de l'ampleur des travaux de maçonnerie et se demande si l'immeuble a manqué d'entretiens par le gouvernement. M. Brassard Bédard nous explique que ça aurait pu être fait en plusieurs étapes mais que l'ampleur semble grande car tout sera fait dans un même chantier.

M. Daniel Riverain veut savoir si les plafonds seront conservés. M. Brassard Bédard nous indique que les finis intérieurs seront restaurés par le centre de conservation du Québec.

M. Laroche Casavant se questionne sur la nécessité d'une si grande emprise sur la rue St-Louis. M. Brassard Bédard nous indique qu'ils en ont besoin pour la circulation et l'excavation et que le muret sous le trottoir de St-Louis doit aussi être refait. M. Laroche Casavant demande si elle sera réduite durant les vacances mais ce ne sera pas possible.

M. Alain Samson nous fait part de la préoccupation des citoyens au niveau de la circulation et aimerait que l'emprise soit réduite sur la rue St-Louis. M. Brassard Bédard indique que l'affluence dans le débarcadère des Ursulines cause aussi une entrave, des travaux au Château Frontenac cause aussi des problèmes de circulation. Il en prend bonne note mais présentement la machinerie prend toute la place donc pour l'instant ce n'est pas possible mais sera étudié plus tard au cours des travaux.

Mme. Sophie Pouliot du comité de citoyen se demande quand prendra place la table de quartier. Mme. Gagnon lui mentionne avoir besoin de leur aide pour la mettre en place.

Une citoyenne apporte une inquiétude au sujet de l'utilisation de radio par les travailleurs. M. Brassard Bédard nous confirme qu'un rappel sera fait au chantier et que ses entrepreneurs sont déjà au fait.

Mme. Coulombe-Leduc nous rappelle que la rue St-Louis sera à une voie pour l'été.

M. François Lefebvre se demande si les restaurateur et commerçant ont été consultés sur le projet de piétonisation et Mme. Coulombe-Leduc invite les gens à venir à la rencontre de consultation ce jeudi 22 juin.

23-AS2-04 Trésorerie

Mme. Nadia Leclerc nous indique que le chèque de 3000\$ pour le projet de sécurité routière a été déposé.

- Adoption de résolutions diverses

RÉSOLUTION XX-XX-XX

Sur une proposition de Nadia Leclerc et appuyée par Farrah Bérubé, il est résolu d'autoriser le remboursement de 12.82\$ de frais de représentation pour un taxi.

RÉSOLUTION XX-XX-XX

Sur une proposition de Nadia Leclerc et appuyée par François Lefebvre, il est résolu d'autoriser le paiement de 115\$ à Mme. Séguin pour la rédaction du procès-verbal de la

rencontre de ce soir.

23-AS2-05 Suivi dossiers divers

Mme. Florence Bisson , conseillère en relation citoyenne au Port de Québec, veut nous parler de la consultation publique sur le projet Solstice Sauna. En premier lieu une présentation a été faite aux membres représentants des quartiers de l'Académie, du Conseil de Quartier et des Gens d'affaires. Un retour a été fait sur les commentaires donnés et des améliorations ont été apportées au projet. La nouvelle version a ensuite été présentée au Comité de cohabitation Port-Communauté.

La prochaine étape est de présenter le projet aux voisins à l'Oasis du port de Québec le 21 juin, ensuite le projet sera déposé sur la plateforme Je participe pour tous les citoyens.

Mme. Claudia Bennicelli aimerait savoir comment l'information sur la consultation a été diffusée. Mme. Bisson nous indique avoir sollicité les habitants des condos avoisinant et M. Samson et M. Masse ont aussi partagé l'information.

M. Laroche Casavant invite Mme. Bisson à devenir membre de leur groupe Facebook pour faire la promotion de la consultation. Il propose aussi une rencontre hybride, Mme. Bisson indique que ce n'est pas possible étant le faible réseau wi-fi de l'endroit. La plateforme servira ensuite pour tous.

M. Danielle Riverain déplore l'heure de la consultation qui ne peut convenir à tous, Mme. Bisson propose d'en faire une autre par Zoom ultérieurement.

M. Alain Samson nous rassure qu'il n'est en aucun cas question de donner un appui qui privatise un espace public.

Suite au rapport sur le Tourisme autrement M. Samson et M. Masse ont rencontré à quelques reprises les responsables du Bureau des Grands Événements. Des rencontres ont aussi lieu avec les représentants de chaque événement tel l'Agora-Port de Québec, Le FEQ, Les fêtes de la Nouvelle-France et le Carnaval de Québec. Les discussions vont bon train et des améliorations de la qualité de vie seront observées.

Un journée de consultation citoyenne avec les gens du Cap Blanc sur la mise en valeur des aspect fluvials, dont le prolongement de la promenade Samuel de Champlain a eu lieu. Par la suite, le port de Québec fera un rapport qui sera mis en ligne pour une consultation publique sur le site Je participe.

M. Jocelyn Gilbert nous présente ce que le comité sur le paysage sonore va travailler. Le dossier sera traité avec Mathieu Laroche Casavant et des membres du comité de citoyens.

23-AS2-06 Levée de l'assemblée